Œuvres “restituées” au Bénin : la France intervenait à l’époque pour sauver le Bénin de raids esclavagistes et finance aujourd’hui 90% des actions culturelles dans le pays

27/10/2021 à 19h30



Emmanuel Macron présidera au musée du Quai Branly la cérémonie de restitution au Bénin de 26 oeuvres des trésors royaux d’Abomey, un retour promis par le chef de l’Etat et permis par une loi votée fin 2020. Il s’était engagé lors d’un discours à l’université de Ouagadougou en novembre 2017 à rendre possible d’ici 5 ans les restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en France. Bernard-Yves Debis, avocat spécialisé dans le droit du marché de l’art, était l’invité de France 24.

Extrait :

> *A propos des œuvres d'art "restituées" au #Benin :*
> *– la France a été appelée au secours à l'époque pour sauver le Bénin de raids esclavagistes et a libéré les esclaves.*
> *– la France finance aujourd'hui 90% des actions culturelles*

dans le pays #BeninBronzes pic.twitter.com/FoXc0JDS9L

— Pierre Sautarel (@FrDesouche) October 27, 2021

Intervention complète :